



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/288

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / MHL - Gadagne et Electricité de France pour le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 euros dans le cadre de la refonte du parcours permanent du musée

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/288 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MHL - GADAGNE ET ELECTRICITE DE FRANCE POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'UN MONTANT DE 5 000 EUROS DANS LE CADRE DE LA REFONTE DU PARCOURS PERMANENT DU MUSEE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée d'histoire de Lyon (MHL-Gadagne) a lancé un grand projet de modernisation de ses espaces d'exposition permanente, sur quatre ans. Désormais défini comme un « musée de ville », lieu de mise en scène d'un récit de Lyon, il proposera quatre nouvelles expositions thématiques pour une visite à la carte. Ce projet ambitieux permettant de réinventer le musée sans le fermer au public, verra l'ouverture, en novembre 2020, d'un espace de 280 m² d'exposition permanente: « Entre Rhône et Saône ».

Le musée proposera d'explorer la manière dont les Lyonnais ont vécu et vivent avec le Rhône et la Saône, deux cours d'eau qui irriguent le territoire et qui font partie de l'histoire et de l'identité de la Métropole.

Le musée souhaite présenter une exposition sensible et immersive pour un public familial sur les 5 thèmes suivants :

- Portrait géomorphologique du Rhône et de la Saône ;
- La Saône et le Rhône : sources de richesse et cœur vivant de la ville ;
- Les cours d'eau : des forces naturelles dangereuses qu'on a canalisées pour s'en protéger ;
- La maîtrise des fleuves jusqu'à leur dégradation ;
- La prise de conscience des problématiques environnementales et la recherche d'un nouvel équilibre naturel en milieu urbain.

EDF, premier hydro électricien et premier producteur d'énergies renouvelables de l'Union Européenne, grâce à l'hydraulique, à l'éolien et au photovoltaïque, et énergéticien mondial, est présent sur le fleuve Rhône avec plusieurs unités de production.

A ce titre, l'entreprise fait partie des partenaires du plan Rhône qui regroupe l'Etat, le Comité de bassin Rhône Méditerranée, Voies navigables de France, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les conseils régionaux d'Occitanie, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne - Franche Comté, CNR et EDF, avec le concours de l'Union Européenne, avec pour objectif de définir et mettre en œuvre un programme de développement durable autour du Rhône et de la Saône, en prenant en compte l'ensemble des usages autour de ces cours d'eau.

Ce plan a pour ambition de concilier la prévention des risques liés aux inondations et les pressions du développement des activités en zones inondables, respecter et améliorer le cadre de vie de ses habitants : améliorer la qualité des eaux, maintenir la biodiversité,

valoriser le patrimoine lié au fleuve, développer un tourisme responsable autour des richesses naturelles, historiques et culturelles de la vallée et assurer un développement économique pérenne.

Il vise à soutenir des projets de développement durable portés par les acteurs des territoires concernés en les labellisant et en les accompagnant financièrement.

Le Musée d'histoire de Lyon a soumis son projet d'exposition permanente « Entre Rhône et Saône » dans le cadre de ce plan Rhône, et a obtenu sa labellisation et un soutien financier d'EDF, en tant que partenaire de ce plan, d'un montant de 5000 euros, pour la mise en place de jeux et dispositifs pédagogiques sur le parcours.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de versement de cette subvention d'investissement.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / MHL-Gadagne et EDF pour le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 euros, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.

3- La recette correspondante sera imputée sur les crédits de l'exercice 2020 fonction 322, chapitre 13, ligne de crédits n° 106842.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET